

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (no 2014-136)

### *Programme d'aide financière à l'entrepreneuriat*

### Le Conseil municipal remet une subvention à Coiffure Ô Douceurs

**Blainville, le 12 novembre 2014** – Dans le cadre du *Programme d'aide financière à l'entrepreneuriat* créé en 2013 par la Ville de Blainville à même son surplus budgétaire 2012, le conseil municipal a octroyé une subvention de 5 000 \$ à Coiffure Ô Douceurs pour son projet de relève entrepreneuriale : « Achat du salon de coiffure existant depuis 15 ans au 625, boulevard du Curé-Labelle ». Cette initiative s'ajoute aux programmes existants de la Société de développement économique Thérèse-De Blainville (SODET). Comme le rappelle le maire Richard Perreault : « l'une des conditions du développement économique à Blainville, c'est d'abord des conditions propices à la venue de commerces, d'industries et d'entrepreneurs. Ce programme d'aide financière de 100 000 \$ s'adresse aux jeunes entrepreneurs venus s'établir à Blainville ainsi qu'aux entreprises déjà établies et qui souhaitent se développer. Il prendra fin lorsque les sommes seront épuisées ».



### **À propos du programme**

Le *Programme d'aide financière à l'entrepreneuriat* de la Ville de Blainville vient en aide aux entreprises qui souhaitent se développer ou s'établir à Blainville. Concrètement, sur recommandation de la SODET, la Ville octroie l'aide financière par résolution du conseil et la verse directement à l'entreprise soutenue.

Renseignements sur le programme : [www.sodet.com](http://www.sodet.com)

Sur la photo : Le maire Richard Perreault remet une subvention à Madame Stéphanie Petit de Coiffure Ô Douceurs dans le cadre du Programme d'aide financière à l'entrepreneuriat de la Ville de Blainville.